



**Enjeux et pratiques
de l'Éducation
à la vie relationnelle,
affective et sexuelle**
Pascal Graulus

MOBILISATIONS SOCIALES

Groupe & Société
Publication pédagogique d'éducation permanente



C.D.G.A.I.

CDGAI

Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle asbl

Publication pédagogique d'éducation permanente



C.D.G.A.I.

Enjeux et pratiques de l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle

Pascal Graulus

Concept et coordination

Marie-Anne Muyshondt (CDGAI)

Collection Mobilisations sociales - 2015

Éditrice responsable : Chantal Faidherbe

Présidente du C.D.G.A.I.

Parc Scientifique du Sart Tilman

Rue Bois Saint-Jean, 9

B 4102 - Seraing - Belgique

Graphisme : Le Graphoscope

legraphoscope@gmail.com

MOBILISATIONS SOCIALES



Les publications pédagogiques d'éducation permanente du CDGAI

La finalité de ces publications est de contribuer à construire des échanges de regards et de savoirs de tout type qui nous permettront collectivement d'élaborer une société plus humaine, plus «reliante» que celle qui domine actuellement. Fondée sur un système économique capitaliste qui encourage la concurrence de tous avec tous et sur une morale de la responsabilité, notre société fragilise les humains, fragmente leur psychisme et mutile de nombreuses dimensions d'eux-mêmes, les rendant plus vulnérables à toutes les formes de domination et oppression sociétales, institutionnelles, organisationnelles, groupales et interpersonnelles.

La collection Mobilisations sociales (comme issues possibles aux injustices)

Elle propose des regards pluriels sur des pratiques de luttes et de mobilisations collectives portées par des citoyens en recherche d'une démocratie plus juste. Elle vise à nourrir notre réflexion et notre esprit critiques au sujet de fonctionnements qui nous paraissent aller de soi. Donner à voir des évidences dans la déconstruction de nos schémas de lecture et présenter des alternatives perçues comme plus pertinentes, telles sont les ambitions de cette collection.

INTENTIONS

Au départ d'une réflexion ancrée dans une pratique professionnelle comme animateur au sein d'une équipe en Centre de Planning Familial (CPF) :

- ◆ Mettre en perspective les enjeux de l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVRAS) ;
- ◆ Décrire des avancées émancipatrices en matière de sexualité dans l'espace occidental depuis le siècle dernier ;
- ◆ Illustrer une modalité d'intervention en EVRAS dans un Centre de Planning Familial de Bruxelles.

PUBLICS VISÉS

Acteurs et actrices de l'animation, de l'éducation, de l'enseignement, de la formation, des soins de santé ; de l'accompagnement psychologique, social, psychosocial, de la coordination ; de l'encadrement institutionnel...

MOBILISATIONS SOCIALES

SOMMAIRE

Introduction	7
Un peu d'histoire	9
Déclaration des droits sexuels	13
Sexualité et éducation	15
Et en Belgique ?	17
Contexte de l'EVRAS à Bruxelles vu par les CPF	19
Comment travaillent les CPF ?	21
Un premier bilan critique	25
Des points d'attention futurs	26
Bibliographie	28

MOBILISATIONS SOCIALES

INTRODUCTION

La sexualité humaine ne se constitue jamais comme un donné naturel, biologique, évident. Au contraire, partout, depuis la nuit des temps, elle apparaît comme une construction complexe où l'hérédité, le biologique, le psychologique, le social, le familial, le religieux, l'économique, le politique, le législatif... s'entremêlent et se conjuguent.

Affirmer ces dimensions, c'est dire du même coup que chez les humains, les attitudes, les pensées et les comportements de chacun en matière de sexualité doivent être appris, dès l'enfance et tout au long de la vie. Aucun groupe humain, sauf s'il est dans une logique criminelle, ne saurait laisser à l'enfant, à l'adolescent, à l'adulte, le soin de s'élever tout seul. En cette matière comme en toutes celles qui touchent à l'humain, l'éducation est non seulement un droit mais aussi un devoir de la part des générations antérieures pour les générations futures (Stiegler, 2008).

Le but de ce livret est de fournir au lecteur une mise en perspective large sur les enjeux de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Notre réflexion à ce sujet est ancrée dans une pratique professionnelle comme animateur au sein d'une équipe en Centre de Planning Familial (CPF), pratiquant, selon l'expression récemment consacrée, l'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Dans un premier temps, nous décrirons brièvement ce qui nous paraît être des avancées émancipatrices en matière de sexualité dans l'espace occidental depuis le siècle dernier.

Nous présenterons ensuite ce que des textes légaux ou de convention internationale à portée universaliste viennent nommer comme droits sexuels et reproductifs humains. Nous nous pencherons sur les cadres législatifs en Belgique francophone qui en sont les concrétisations, et sur les enjeux, tels que nous pouvons les observer à partir d'une pratique d'intervention en éducation à la vie relationnelle, affective, et sexuelle. Nous pointerons par des témoignages (des « vignettes-cliniques »), les interrogations et réflexions sur la vie affective, relationnelle et sexuelle des jeunes que nos pratiques mettent en évidence.

Nous explorerons concrètement une modalité d'intervention en EVRAS qui est la nôtre : celle des Centres de Planning Familial. Nous décrirons ses principes, ses cadres de travail, les intentions poursuivies, les résultats obtenus et les questions qui restent en chantier.

Enfin, notre conclusion sera forcément non conclusive. Loin de refermer les questions, elle pointera les développements possibles, nouveaux, encore fragiles ou inexplorés, et encore une fois, nous tenterons d'en expliciter les enjeux.

UN PEU D'HISTOIRE

Explorer l'histoire, c'est se poser la question des origines. Question qui redouble celle de l'enfant face au mystère de la sexualité («D'où je viens ? Avant de naître, j'étais où ? Comment fait-on les bébés ?»). De tout temps, les sociétés, les groupes humains ont géré la sexualité. Les travaux des historiens dès l'Antiquité ou les réflexions des philosophes (que l'on pense aux historiens de l'antiquité, du monde gréco-romain ou des philosophes), les récits des voyageurs-explorateurs dès les 15ème et 16ème siècles, les approches plus récentes des anthropologues dès les 19ème et 20ème siècles, tous nous font voir que la sexualité s'intègre dans un ensemble vaste, qu'elle comprend des prescrits légaux, des assignations de rôles, de places, qu'elle impose des interdits et formule des tabous et qu'elle permet une régulation sociale. Elle maintient la paix et l'équilibre des groupes et des clans (les travaux de Marcel Mauss sur le don ou ceux de Claude Lévi-Strauss en anthropologie structurale), ou bien elle précipite dans la guerre (la guerre de Troie pour récupérer la belle Hélène).

Pourtant pendant des siècles, tout ceci a constitué une sorte d'objet d'arrière-fond. Présent, agissant mais non pensé avec une visée réflexive. Sans doute, la naissance au 18ème siècle des différents Etats-Nations vient marquer un tournant. Avec les Révolutions américaine puis française, avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, un cap est franchi. Comme le fait remarquer Marcel Gauchet (2002), tant qu'on est en théocratie, la question des Droits de l'Homme n'a aucun sens. Seul domine le droit divin, dont le monarque absolu est le dépositaire sur terre. La Révolution française est l'acte de naissance mythique de la laïcité, de la démocratie et de la citoyenneté. Son ambition est que désormais le peuple se gère via ses représentants. Le lieu du pouvoir devient une place vide qu'en principe chaque citoyen peut occuper. Une place qui tourne au gré d'élections où chaque homme dispose d'un vote (le suffrage universel). Du coup, cet espace vide est potentiellement source de débats, d'affrontements, de changements.

Le rapport au temps peut ne plus être vécu comme une sorte de répétition de ce qui est inscrit depuis toujours et pour toujours (le Destin ou les Tables de la Loi de Moïse par exemple). Il peut se vivre dans l'ouverture de ce qui est encore à créer, à inventer, à vivre. Le temps est dès lors ouvert sur des évolutions, des changements, des ruptures.

Ainsi, dans l'espace occidental, il ne faudra pas attendre si longtemps pour que la société non seulement se reproduise mais bien, du fait de Mouvements sociaux, se produise (Touraine, 1973). Ainsi, que ce soit avec les suffragettes puis les mouvements féministes, plusieurs avancées émancipatrices seront obtenues : droit de vote des femmes, légalisation de la contraception, puis de l'IVG (Interruption volontaire de grossesse). On peut en dire autant par rapport à la reconnaissance de l'homosexualité et l'affirmation de formes multiples de sexualités (LGBTQ : **lesbien, gay, bisexuel, transgenre ou queer**), droit au mariage homosexuel, éventuellement à l'adoption. D'autres questions sont encore en pleine discussion et évolution : la procréation médicalement assistée (PMA), la gestation pour autrui (GPA). Tout ceci pose des questions à la fois individuelles, groupales, morales et éthiques, scientifiques, économiques.

Ainsi, dans le cas de la GPA, peut-on se faire payer pour porter un enfant qu'on laissera à d'autres ? Avec quelles conséquences psychologiques sur l'enfant ou sur la porteuse ?

Nous n'avons fait qu'esquisser ici de multiples domaines. L'important est de constater que face à ce temps démocratique ouvert sur le changement vient se dresser, comme une antithèse, une autre conception : la nostalgie d'un temps figé, d'un temps régi par le divin, d'un temps sans débat, sans ambivalence ni doutes. On ne peut penser qu'un certain état des choses soit jamais une position définitive.

La Pologne dont la législation sur l'avortement il y a encore trente ans faisait figure de progressisme extrême est revenue, en deux générations, à une législation restrictive et répressive de l'avortement.

Ce qu'on décrit sous le nom d'avancées ou de régressions et menaces de régressions sur ces questions reflète donc bien entendu le point de vue politique de celui qui s'exprime. Notre texte n'y fait pas exception. Comme l'avait signalé de longue date le philosophe Jean Ladrière, aucune approche scientifique n'est socialement neutre.

APPORTER UNE PERSPECTIVE ANTHROPOLOGIQUE ET UNIVERSALISTE :

Si donc nous acceptons comme postulat que la sexualité est **une matière culturelle** (par opposition à **naturelle**) et est un domaine de **valeurs, d'attitudes, de comportements appris**, encore fallait-il tenter de le formuler à un niveau international ou même comme la Convention des Droits de l'Homme en porte la marque, à un niveau **universel**. Autre façon de dire : quel est le degré de consensus sur cette question ? Sommes-nous tous d'accord ? Si oui, jusqu'où ? Avec quelles implications pratiques, concrètes ? Si non, pourquoi ? Les résistances méritent que l'on s'y arrête. Elles témoignent des ancrages, des attachements à certaines valeurs ou pratiques, elles touchent aux questions de sens.

C'est dans ce sens que différentes conférences internationales ont forgé la notion de **droits sexuels et reproductifs**. Nous passons sur l'historique de ces différentes conférences, ce n'est pas notre propos ici. Retenons simplement les différences entre ces deux notions de **sexuels** et **reproductifs**.

Les droits sexuels sont relatifs à la sexualité, indépendamment du fait que la sexualité peut conduire à la reproduction. Ils consacrent le droit de chacun-e de disposer librement de son corps et de sa sexualité, quels que soient son sexe, son genre, son orientation sexuelle, son origine ethnique ou son handicap. Ces droits concernent autant la «santé sexuelle» que le bien-être physique, mental et social lié à la sexualité et aux relations affectives.

Les droits reproductifs sont relatifs à la fécondité. Ils concernent la «santé de la reproduction» (fécondation, grossesse, accouchement, reproduction assistée...) et aussi, et c'est fondamental, de la non-reproduction (avortement, stérilité). En particulier, ces droits permettent aux individus de décider librement du moment de la reproduction, du nombre souhaité d'enfants et de l'espacement entre les naissances.

Le lecteur se rendra compte que sur ces questions, l'état des mentalités et des lois de par le monde est extrêmement disparate. Il n'empêche : les efforts de forces progressistes pour se rassembler et formuler des principes, des lignes directrices sont très méritoires. Peut-être préfigurent-elles des positions futures ? Galilée, Copernic, Einstein auraient-ils dû attendre et se taire pour formuler leurs observations et les lois qu'ils découvriraient au prétexte que les esprits n'étaient pas encore prêts à les accueillir ? Les visionnaires ont toujours quelques longueurs d'avance sur leur temps.

Nous avons donc choisi de retenir deux sources importantes formulant des principes à visée universaliste. Il s'agit de **Déclarations** résultant de très longs débats et confrontations (sur des années) entre expert-e-s, représentant-e-s politiques ou du monde associatif et citoyen-ne-s, et ce, à un niveau international. Toutes deux formulent des idéaux, des normes, des valeurs.

Il s'agit de la «Déclaration des droits sexuels» de l'*IPPF* (*International Planned Parenthood Federation*) de 2008 et des «Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle» de 2010, chapeautés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ONUSIDA et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Détaillons-les à présent.

DÉCLARATION DES DROITS SEXUELS

Ce texte énonce clairement sept principes et dix droits inaliénables, et son avant-propos donne le ton de la prise de position politique sous-jacente.

«La sexualité est une dimension naturelle et précieuse de la vie, un élément constitutif de notre humanité. Pour qu'il soit possible de parvenir au meilleur état de santé possible, chacun doit pouvoir exercer ses choix dans sa vie sexuelle et reproductive et se sentir en confiance et sécurisé dans l'expression de son identité sexuelle. Aujourd'hui, la discrimination, la stigmatisation, la peur et la violence sont des menaces réelles pour beaucoup. Ces menaces, et les actions qu'elles induisent, empêchent de nombreuses personnes de jouir de leur santé et de leurs droits sexuels.» (Avant-propos de la Déclaration par J. Sharpe, présidente de l'IPPF, 2008).

«Principe 1 : La sexualité fait partie intégrante de l'être humain. Pour cette raison, il est nécessaire de créer un environnement permettant à chacun de jouir de tous les droits sexuels dans le cadre d'un processus de développement.» (Déclaration, Historique, p.V)

Donc, d'entrée de jeu, la Déclaration dit quelque chose de la réalité vécue et analysée. Ces principes et droits inaliénables affirment la sexualité comme dimension humaine fondamentale, ils affirment des droits : droit à la santé, à la capacité de faire des choix, à la confiance et à la sécurité, à l'expression de soi dans son identité sexuelle.

Ils disent aussi que tout ne va pas bien. Par exemple, un des principes explicite la différence entre mineur-e-s et majeur-e-s, parce que cette distinction appelle des garanties de protection différenciées, et renforcées en ce qui concerne les mineurs. Ou avec le troisième principe, qui concerne le devoir de lutter contre toute exclusion ou restriction fondée sur le sexe, le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'histoire ou le comportement sexuel réel ou supposé, la race, la couleur, l'origine ethnique, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre.

Il y a évidemment une différence, voire un fossé parfois, entre la formulation abstraite et théorique d'un droit (égalité, liberté, sécurité des personnes, protection contre toute forme de violence) et la réalisation concrète de ce droit. C'est la délicate question de l'accessibilité des droits, qui implique donc des devoirs du côté des États et des autorités publiques. Ainsi, le septième principe énonce que «les droits et libertés sexuels comprennent des revendications juridiques fondamentales ainsi que l'accès aux moyens permettant de les satisfaire. Comme pour les autres droits humains, les états ont l'obligation de respecter, protéger et satisfaire les droits sexuels de tous.» (Déclaration, Historique, p. VI- souligné par nous).

La Déclaration a également énoncé dix droits inaliénables : le droit à l'égalité ; à la participation pour tous ; le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne et à son intégrité corporelle ; le droit au respect de la vie privée ; à l'autonomie et à la reconnaissance devant la loi ; le droit à la liberté de penser, d'opinion et d'expression, d'association ; le droit à la santé ; le droit de se marier ou non, de fonder et de planifier une famille et de décider d'avoir ou non des enfants, quand et comment ; le droit à la responsabilité et à la réparation.

Et enfin, le droit à l'éducation et à l'information, qui touche tout particulièrement à notre sujet : «Toute personne, sans discrimination aucune, a droit à l'éducation et à l'information nécessaires et utiles pour l'exercice de sa citoyenneté dans les sphères privées, publiques et politiques.»

SEXUALITÉ ET ÉDUCATION

Comme nous le faisons déjà remarquer dans une analyse récente (Graulus et alii, 2014), l'étayage argumentaire quant aux raisons en faveur d'une l'éducation à la vie sexuelle et l'exposé des moyens à mettre en oeuvre sont davantage fournis par le document appelé Principes directeurs internationaux pour l'éducation sexuelle de 2010. Un premier volume argumente le bien-fondé de l'éducation sexuelle. Un second détaille les thèmes et objectifs d'apprentissage, déclinés de façon différente selon les âges (dès 5 ans).

«Peu de jeunes sont suffisamment préparés pour gérer leur vie sexuelle. Les jeunes sont donc potentiellement vulnérables à la contrainte, aux abus et à l'exploitation, à des grossesses non désirées et à des infections sexuellement transmissibles, notamment l'infection à VIH. Nombreux sont ceux qui, entrant dans l'âge adulte, ont entendu des messages contradictoires et déroutants sur la sexualité et le genre. Ce sentiment est bien souvent exacerbé par la gêne, le silence, la désapprobation qu'ils rencontrent pour aborder ouvertement des questions liées à la sexualité avec les adultes, notamment des parents et des enseignants, à un âge où ils en ont précisément le plus besoin.» (Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle Introduction, p.2).

On le voit, les spécialistes convoqués pour établir ces Principes ont eu à cœur de distinguer différentes **causes** à l'impréparation des jeunes à leur sexualité d'adolescents et d'adultes et d'exposer aussi les conséquences possibles de cet état de fait.

LES CAUSES ?

◆ Le rapport de l'UNESCO-ONUSIDA pointe la persistance de tabous, honte, informations erronées entretenues par la peur, la méconnaissance. Certes ! Sur ce point, il est «politiquement correct» : il omet de dire clairement que dans de nombreuses familles, cultures, traditions, ici ou ailleurs, on ne parle pas de «ça» ! La sexualité, on n'en parle pas !

Ajoutons encore, en fonction de ce que nous constatons en pratique sur le terrain, dans les écoles, au contact des jeunes, l'accès extrêmement aisé et précoce (parfois dès 12 ans) à des contenus pornographiques, donnant une image tronquée des relations sexuelles. Non seulement l'autre y est souvent traité comme un pur objet pour la satisfaction immédiate des pulsions sexuelles, voire pour des déchaînements de violence, mais la pornographie ne répond à aucune question concernant les émotions et la relation à l'autre.

◆ La force grandissante des obscurantismes de tous bords qui touchent particulièrement les jeunes qui sont en pleine construction identitaire. Les attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris ou les départs très nombreux de jeunes belges pour la Syrie doivent plus que jamais mobiliser les réflexions. On sait que ces obscurantismes sont toujours extrêmement prescriptifs sur le plan de la sexualité et des relations de genre en particulier.

Les **conséquences**, toujours selon ledit rapport, ont, sur plusieurs plans, une vulnérabilité accrue :

- À la contrainte, à la violence (subie ou donnée) ;
- Aux abus ;
- À l'exploitation ;
- Aux grossesses non désirées ;
- Aux infections sexuellement transmissibles, dont l'infection au VIH.

Sur ce dernier point, le rapport relève qu'en 2008-2009, 40% des jeunes de 15 à 24 ans ne possèdent pas de connaissances précises sur le VIH et sa transmission !

L'éducation sexuelle préconisée par ces principes directeurs consiste en «des informations scientifiquement précises, culturellement pertinentes et adaptées à leur âge. Elle leur offre des possibilités structurées d'explorer les attitudes et valeurs qui sont les leurs, et de mettre en pratique les compétences en matière de prise de décisions et autres compétences nécessaires à la vie courante.» (Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle, Introduction, p.2)

D'après diverses études, menées aux quatre coins du globe, le cadre scolaire semble le meilleur lieu pour parler d'éducation sexuelle. D'abord, car il s'agit d'un passage obligé pour la plupart des enfants et des adolescent-e-s. Ensuite, car jusqu'à un certain âge, ils-elles ne sont pas encore rentré-e-s dans une vie sexuelle active et l'information, la prévention prennent dès lors tout leur sens.

Ceci est vrai mais sans doute incomplet. On ne saurait en effet négliger d'autres lieux fréquentés par les jeunes, d'autres espaces sociaux que le cadre strictement scolaire pour ce type d'exploration, d'échanges, de débats. On pense donc ici aux Maisons de quartier, Maisons de jeunes, Centres d'expression et de créativité, associations et mouvements de jeunesse, moments festifs (concerts, festivals,...). Bref, toute la place de l'associatif socio-culturel et ouvrant à la prévention ou à la réduction des risques. Nous y reviendrons.

ET EN BELGIQUE ?

Les pratiques d'éducation à la vie affective et sexuelle ne datent pas d'hier. Elles sont aussi vieilles que les actions militantes de prévention menées par les CPF, actions qui seront progressivement reconnues et soutenues financièrement par les Pouvoirs publics.

Une étude interuniversitaire conduite par ULB-PROMES (Promotion Education Santé) et les Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur en 2003, avait abouti à montrer que les besoins en éducation sexuelle étaient insuffisamment rencontrés, que les animations étaient très disparates au niveau des objectifs, des pratiques, des résultats obtenus. De plus, les différences de traitement entre l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel étaient fortes : les élèves en enseignement technique et professionnel avaient moins d'occasion de rencontrer des acteurs (Centres de Planning, CPMS), au cours de leur scolarité que leurs collègues de l'enseignement général. D'où les efforts accrus de plusieurs CPF à destination de ces élèves de l'enseignement qualifiant.

Ces constats ont abouti à ce que les Ministres de l'Education successifs reconnaissent eux aussi le bien-fondé de l'EVRAS. Différents décrets et circulaires en ont fait une thématique obligatoire du projet éducatif de chaque établissement. Ce temps décréto est très important : il revient à affirmer que l'EVRAS fait bien partie de l'Education et de la promotion de la santé, et de l'Education tout court. De là à ce qu'il y soit explicitement écrit, voire débattu publiquement, par exemple lors des Conseils de Participation, il y a encore un monde de frilosités. Dans les écoles bien sûr ; peut-être aussi chez les intervenants. Et pourtant ! L'exemple suivant montre que des évolutions sont possibles.

Au cours de quinze années de pratique de l'EVRAS, dans un seul établissement scolaire, une information écrite très explicite aux parents sur le fait que les élèves auraient à «bénéficier» de séances d'EVRAS a abouti à ce que ces derniers demandent explicitement une réunion avec les acteurs du Centre de Planning. La première réunion, rassemblant une cinquantaine de parents se déroula dans un climat de vive tension : les parents vivaient les acteurs du CPF comme des rivaux ou des incitateurs à la débauche. Des explicitations claires permirent qu'un débat s'engage, que la plupart des tensions s'apaisent. Depuis lors, une à deux réunions ont lieu chaque année avec les parents. Ces réunions permettent désormais d'être dans une écoute active des préoccupations des parents. Et cela aide aussi à construire les animations avec les élèves

Enfin, en 2013, la Commission communautaire française (COCOF), dont dépendent nos animations, a mis de nouveaux moyens financiers sur la table afin de compléter les écoles non couvertes, de formuler une définition pour ce qui est appelé «animation EVRAS» et d'en poser quelques normes. (Ex : l'animation minimale comporte 2 x 2 heures de cours successives).

Cette manne bienvenue reconnaît, par le financier, un acteur majeur : les CPF.

CONTEXTE DE L'EVRAS À BRUXELLES VU PAR LES CPF

Lorsqu'on travaille avec des jeunes de l'enseignement qualifiant en Région bruxelloise, on travaille avec des jeunes d'origine turque, maghrébine, africaine essentiellement.

On travaille donc dans des quartiers paupérisés, dans des écoles un peu ou beaucoup abîmées, avec des jeunes ayant déjà connu beaucoup d'échecs, fréquentant des filières de relégation, qui ne sont pas dupes et sont souvent découragés, résignés, sans perspectives.

Nous faisons plusieurs constats de portée générale.

Nous assistons à des malaises grandissants dans les identités sexuelles. Dans les rapports de genre : qu'est-ce qu'être homme ? Qu'est-ce qu'être femme ? Et le lien entre les deux ? Nous sommes parfois interpellés par des classes où, malgré nos interventions, garçons et filles ne s'écoutent pas, voire passent le temps à s'insulter. Savoir écouter, attendre son tour pour parler, demande parfois beaucoup de patience. La violence verbale est alors souvent au rendez-vous. De plus, les événements en cascade depuis les attentats du 13 novembre 2015 et le niveau d'alerte 4 (!) montrent bien à quel point la violence peut provenir de partout. Elle marque non seulement les corps mais aussi les psychismes, créant ou réveillant des peurs, fomentant des insécurités.

Deux générations après les déclarations de libertés immenses (mai 68 : jouir librement, interdit d'interdire), nous sommes en pleine perte de repères et de valeurs : tout semble s'équivaloir. Comme si des mécanismes de jugement, de critique étaient paralysés. L'animation EVRAS se présente comme un moment pour retrouver son sens critique, exprimer des points de vue, écouter ceux des autres, bref s'insérer dans le flux d'une expérience démocratique.

Rencontrer des adolescents, c'est le faire sur fond d'une société ultra-consumériste où l'avoir, et toujours plus, rythme l'existence des jeunes par la force de ses exigences pulsionnelles : **tu veux ça ? Tu peux l'acheter ! Tout de suite. «Just Do It» !** Constaté ce règne de la pulsion, de l'immédiateté. Et chercher des parades.

Les rencontrer **dans leur univers**, c'est donc s'exposer à avoir à faire avec les téléphones portables. Ils sont parfois des excroissances corporelles indétachables (Le portable sonne, l'élève : «Monsieur, excusez-moi, je dois répondre !»). C'est découvrir chaque jour en même temps que le sexe est devenu une marchandise, un bien consommable. Mais que cela n'est pas incompatible avec la montée des intégrismes et des fascismes. DAESH vient ainsi comme le prototype de l'alliance parfaite entre les deux. Il produit de terribles effets de fascination sur certains jeunes. Or, cette fascination pour DAESH reflète pourtant la vraie misère culturelle et sociale de notre société. Dont il faut aider les jeunes à prendre conscience. Car DAESH porte la promesse d'une misère et d'une désolation encore plus grande, comme on l'a vu : il ne donne aucune perspective de vie. Comme l'écrit Carlos Perez (2015), éducateur de rues de Molenbeek, « le darwinisme social à tous les niveaux est une guerre larvée contre les populations, et les jeunes en particulier, dont la très grande majorité se résigne et accepte son sort tandis qu'une petite partie ne l'accepte pas et se radicalise. La seule façon efficace de se battre contre la misère culturelle, la misère sociale et la misère économique, en somme contre l'ignorance et le radicalisme, n'est pas d'opposer une autre forme de radicalisme mais de donner des perspectives.» (Perez, 2015).

En Belgique, nous, animateurs et citoyens, constatons une série d'avancées émancipatrices. Par exemple les possibilités de mariage et d'adoption pour les personnes homosexuelles, les procréations médicalement assistées légales, accessibles. Et pourtant, dans le même temps, une montée de l'homophobie, une montée de l'agressivité envers l'autre sexe, ou toutes les autres sexualités que la sexualité hétéronormée. Une vraie difficulté avec l'Autre tout court.

Rien d'étonnant de constater la place de Facebook ou de réseaux sociaux multiples . Mais y a-t-il régulation de la technique ou par la technique ? Qui domine quoi ? Qui domine qui ? Une nécessaire sensibilisation aux possibles et aux risques des mondes numériques, en ce qui concerne la vie sexuelle a parfois lieu.

- ◆ Nous remettons un petit extrait de presse aux élèves à propos d'un chantage sur un jeune de 18 ans par quelqu'un qui avait capturé une image de lui, nu, via une webcam. Le jeune s'est suicidé. L'histoire est authentique. Nous lançons la réflexion auprès des jeunes par des questions telles que : «Si vous étiez son meilleur ami, que lui auriez-vous dit avant qu'il le fasse ? Cela pourrait-il vous arriver ? A qui faire appel ?»
- ◆ Nous avons déjà travaillé plusieurs fois avec un programme éducatif de sensibilisation aux médias par rapport aux relations virtuelles, élaboré par Sensoa, centre Flamand d'expertise sur la santé sexuelle. C'était très intéressant.

COMMENT TRAVAILLENT LES CPF ?

L'EVRAS, UN RITE DE PASSAGE ?

Nous envisageons notre action de CPF comme une sorte de **rite de passage** dans un monde où il n'y en a plus. Et pourtant ? Quel défi central pour une société que de préparer les enfants et les jeunes à l'entrée dans le monde adulte.

Il s'agit de rencontres entre adultes et jeunes. Rencontres où les animateurs représentent, selon la belle formule d'Alice Cherki, une **altérité fiable**. Celle d'adultes, représentant la différence des générations et la différence des sexes, et qui peuvent se tourner vers des adolescents pour, avant tout, les écouter.

Des rencontres humaines bien particulières. Les animateurs, quelle que soit leur orientation sexuelle personnelle, gagneront beaucoup à travailler en paires hétérosexuées. Dans le Centre où je travaille, c'est la règle : nous travaillons toujours à deux avec un groupe, et toujours pour deux séances de deux heures consécutives au minimum.

Les finalités, objectifs, visées d'apprentissage sont contenus dans les Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle déjà cités. Comme nous l'avons mis en évidence dans une recherche récente (Graulus, 2007 et 2010), chaque CPF, et à l'intérieur de celui-ci, chaque animateur-animateur, avec son génie propre, les décline selon un ou plusieurs paradigmes. Ces paradigmes peuvent se combiner ou au contraire s'exclure mutuellement. Une recherche, menée par nous en 2007, mettait en évidence **trois paradigmes** de finalités et d'objectifs qui correspondent à des représentations de l'élève et de la légitimité sous-tendant l'acte d'animation. Cette typologie devrait bien sûr être approfondie : elle permet à notre sens de réfléchir aux **priorités** que des équipes d'animation se mettent.

Elle peut aussi prélude à des **évaluations qualitatives** des animations.

◆ **Paradigme de l'information** : l'animateur est principalement soucieux de contribuer à transmettre des informations correctes, scientifiquement fondées (ex : représentations correctes des appareils génitaux masculin et féminin ainsi que de la fonction des différents organes ; connaissance exacte des modes de transmission du VIH, connaissance des moyens de contraception). Cette finalité a bien sûr sa légitimité. Attention toutefois que l'information supposée neutre et objective est parfois assez ethnocentrée et peut être perçue comme une violence symbolique de la part du dominant sur le dominé. (ex : démonstration du fonctionnement d'un préservatif face à un public pour qui, majoritairement, la sexualité est inimaginable hors du mariage) ;

◆ **Paradigme de l'accompagnement et du soin** : l'animateur se met à l'écoute de problèmes et souffrances rencontrées par les personnes animées. On n'est pas très loin d'un modèle thérapeutique. L'animateur se donne alors pour but de «détoxiquer» le trop plein de souffrance, d'amener à se protéger, d'amener une réflexion éthique.

- Exemple vécu : des jeunes filles en section professionnelle «Service aux personnes» doivent faire des stages de 5^{ème}, 6^e et 7^e année, avec de jeunes enfants ou des personnes âgées en home. Comment réagir lorsque, à l'occasion de la toilette, le vieil homme touche les seins de l'étudiante ? Ou encore, dans un autre établissement, des élèves puéricultrices confrontées en stage à de la maltraitance, volontaire ou non, de la part de professionnelles sur de jeunes enfants. Comment les aider à faire face, à penser, à réagir ?

◆ **Paradigme de la réflexion critique** : l'élève est ici considéré comme un sujet épistémique et politique. Ce qui intéresse l'animateur, c'est de créer des conditions permettant aux élèves de se poser des questions sur leur propre sexualité, sur leurs relations à l'autre, via la réflexion critique et le débat. Ainsi ils pourront, espère-t-on, se positionner progressivement en tant qu'acteurs dans une société en construction, non achevée.

DES COLLABORATIONS

Dira-t-on assez l'importance de l'ouverture de notre législation et des acteurs du monde scolaire (directions et enseignants) ou gravitant alentour (Centres Psycho-Médico-Sociaux, Promotion de la Santé à l'Ecole)?

Celle-ci légitime, en effet, dans le cadre scolaire, l'intervention de professionnels de la sexualité que sont les acteurs de CPF. C'est une opportunité extraordinaire, qui permet par cette «extimité» au milieu scolaire que des adolescents puissent livrer à des adultes, extérieurs à l'école, une partie intime de leur vie, souvent traversée par des interdits de savoir, des doutes, des peurs, des représentations partielles, des hontes,...

DÉSIR, CADRE, TECHNIQUE

Dans la vie, rien ne se fait sans désir. Il faut une dose certaine de «feu sacré» pour rencontrer des jeunes sur ce sujet brûlant. Les animateurs, dans plusieurs Centres de Planning, travaillent en duo, si possible hétérosexué. Ils présentent ainsi d'emblée les grandes différences organisatrices de la sexualité : différence des sexes et différence des générations.

Le cadre, c'est aussi la durée et la répétition. Nous refusons systématiquement les animations *one shot*. Qui plus est sur un sujet très précis : «Venez une heure parler à nos élèves des violences dans le couple.» Si l'on prend l'éducation à la vie sexuelle au sérieux, il faut lui donner du temps. Il faut aussi donner la parole et non la confisquer en tant qu'adulte. Il faut encore tabler sur le temps de l'élaboration psychique : d'où un minimum de deux séances de deux heures, séances espacées d'une ou plusieurs semaines. Ainsi, les élèves peuvent réfléchir, repenser dans l'intervalle.

Les garde-fous essentiels pour les jeunes sont :

- la liberté de parole (ou de silence). C'est ce que les psychanalystes (Anzieu, 1984, Kaës, 2005) appellent la libre association : on peut parler de tout, on peut parler de ce qu'on veut (en restant dans le sujet);
- la confidentialité qui est demandée aux élèves. S'il est permis de partager à l'extérieur du groupe ce que l'on a appris, il est demandé de garder le secret sur les opinions et prises de position des autres élèves ;
- le cadre de respect et de non-jugement imposé par les animateurs. Ainsi, les points de vue irrespectueux, violents verbalement, dogmatiques, ou se voulant absolus sont systématiquement recadrés voire interdits par les équipes d'animation ;
- le secret du groupe sur les questions personnelles. Ainsi, les élèves sont invités à exprimer des questions générales sans qu'ils aient l'obligation de la référer à eux personnellement. (Un élève peut donc déclarer : «Je connais un ami qui...» sans avoir à avouer qu'il s'agit de lui ou pas);
- une animation doit être réfléchie et menée par des professionnels chevronnés. Ce travail s'avère parfois très délicat : ce n'est en aucune façon un petit boulot sympathique pour jeunes professionnels débutants. Qu'on ne s'y trompe pas : la sexualité reste encore un sujet soulevant l'excitation et les passions.

Toutes ces règles doivent absolument être énoncées aux jeunes en début d'animation. Les animateurs en sont les garants et interviennent en cas de transgression de l'une d'elles. Lors de la seconde séance, ils les rappelleront ou les feront rappeler collectivement par les élèves. De la confrontation du groupe (avec son excitation ou ses blocages) aux règles dépendent une grande partie du climat de sécurité, de confiance, de liberté d'expression.

Enfin, il est nécessaire d'apprendre à mettre en œuvre la dynamique d'un groupe-classe, via des techniques mobilisatrices : photo-langage, jeu de rôles, sculptures. Si le groupe s'y prête, si l'animateur en a les capacités.

UN PREMIER BILAN CRITIQUE

Les effets bénéfiques de l'EVRAS sont immenses. Rappelons-le, une telle éducation fait partie du devoir de transmission des adultes à la jeunesse de demain. La nature ayant horreur du vide, si un tel champ d'informations et de débats était déserté demain, les forces du néo-libéralisme, des intégrismes, des idéologies totalitaires s'en empareraient pour vendre ou asservir les corps (la pornographie) et les mentalités (DAESH et tous les intégrismes), pour faire régresser les avancées conquises de haute lutte (re-pénaliser l'avortement ? Stigmatiser des minorités sexuelles ?...)

Cet effort doit être particulièrement soutenu auprès des jeunes les plus discriminés, marginalisés : ceux qui, dès treize ou quatorze ans connaissent les filières honteuses de relégation et risquent sur cet aspect précis de leurs vies, là aussi, de se trouver face à un *No future*.

Toutes les études en promotion de la santé ont démontré la non-nocivité de cette éducation (cfr. Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle, vol.1) et ont montré que le travail de prévention engagé requiert un effort de longue haleine.

Ainsi, pour un cursus complet, l'UNESCO-ONUSIDA recommande un cursus minimal de douze heures d'animations interactives, en reconnaissant cependant que cela peut aller jusqu'à trente heures dans certains cas.

Nous pouvons nous réjouir, en Belgique francophone, d'avoir su combiner cette éducation avec la scolarisation de la plupart des jeunes. Ceci grâce au modèle original de l'intervention des Centres de Planning familiaux au sein des écoles. Cela permet qu'il y ait éducation, sans que celle-ci soit perçue comme matière scolaire. On doit aussi se réjouir de la généralisation grandissante de l'EVRAS dans de nouveaux lieux, de nouvelles écoles, de nouveaux lieux culturels ou de divertissement, et que les Pouvoirs publics aient été à la manœuvre pour revaloriser les actions, le financement de celles-ci, leur pérennité.

DES POINTS D'ATTENTION FUTURS

Nous avons encore et toujours besoin de repenser la jeunesse. De nous demander où sont les points de rencontre avec les jeunes ? De parler sans doute aussi beaucoup du désir et du plaisir dans la sexualité. Comme le rappelait Nicole Athea (2001), l'éducation à la sexualité est malheureusement trop souvent associée au mot «risque». La pandémie du SIDA aura eu ceci de terrible que l'évocation du plaisir et du sexe est désormais liée à la mort. D'où l'importance de parler aussi du désir, du plaisir, du jeu. Pas seulement d'en parler : que les jeunes s'amuse dans les animations !

Les Centres de Planning familiaux ne pourront pas tout faire. Dans le futur, sans doute faudra-t-il négocier des cadres de travail complexes avec les écoles et les partenaires (parents, directions, professeurs, éducateurs, centre P.M.S., centre P.S.E., ...) : une pratique complexe. Une pratique de longue haleine, qui engage tous les acteurs qui le veulent. Refuser les actions *One Shot*.

Il s'agit, non pas de résoudre un problème urgent, d'éteindre un incendie, mais d'engager un processus soutenable et soutenu par plusieurs acteurs au bénéfice des élèves. Ce processus doit donc être porteur de sens, de perspectives.

Comme nous l'écrivions dans un livret récent (Graulus, 2014), les liens des écoles avec le «hors école» doivent être fondamentalement repensés. Et, plus fondamentalement, quelle école veut-on ? Veut-on l'école ouverte sur son environnement socio-culturel ou l'école caserne ? On lira avec intérêt les différents articles de Carlos Perez et tous les travaux de l'Aped (Appel pour une école démocratique).

D'autres associations oeuvrent avec grand courage et parfois très peu de moyens au niveau méso- ou macro-social autour des concepts de prévention, de réduction des risques, autour de la rencontre des jeunes là où ils sont, où ils se détendent, dans leur milieu de vie. Elles méritent beaucoup de respect et d'encouragements. Face au morcellement généralisé de beaucoup de ces initiatives, le temps de reconsidérer un sens politique global à toutes ces expériences nous semble venu.

Garder enfin une ouverture forte sur le monde, sur l'international nous paraît capital : passer les frontières et les langues débloque la créativité, dénature une question ou un problème, le relativise ou fait apparaître les préoccupations communes.

BIBLIOGRAPHIE

Anzieu, D.(1984), *Le groupe et l'inconscient. L'Imaginaire groupal*, Paris, Dunod.

Athéa, N. (2001), *Les professionnels face à la sexualité des adolescents*, Toulouse, Erès.

Cherki, A. (2006), *La frontière invisible, violences de l'immigration*, Paris, Ed. Elema.

Gauchet, M. (2002), *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard.

Graulus P. et alii (2014), *Sexualité et espace public*. Document consulté sur le site : <http://www.cemea.be/Sexualite-et-espace-public>, le 6/12/2015

Graulus, P. (2007), *Animations VAS : Que disent les pratiques ? Etude exploratoire dans les Centres de Planning familial en Région bruxelloise*, Mémoire Master 2 Recherche en Psychologie, Université Lille III Charles de Gaulle

Graulus, P. (2010), Pourquoi faire de l'éducation à la vie affective et sexuelle ? in *Eduquer*, janvier 2010

Graulus, P.(2013), L'EVRAS, c'est comment ? in *Espace de Liberté*, Revue du Centre d'Action laïque, février 2013

Graulus, P. (2014), *Ecole, société, équité*. Publication d'Education permanente du C.D.G.A.I., collection Mobilisations sociales.

Kaës, R. (2005), *La parole et le lien. Processus associatifs et travail psychique dans les groupes*, Paris, Dunod, 2^{ème} édition.

IPPF (Fédération internationale pour la Planification familiale) (2008), *Déclaration des droits sexuels de l'IPPF*, consulté sur le site : www.ippf.org, le 15/11/2014

OMS, ONUSIDA, UNFPA, UNICEF, (2010), *Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle. Une approche factuelle à l'intention des établissements scolaires, des enseignants et des professionnels de l'éducation à la santé.*

Volume 1 : *Le bien-fondé de l'éducation sexuelle*

Volume 2 : *Thèmes et objectifs d'apprentissage.*

Perez, C. (2015) : *J'accuse nos hommes politiques de « voir venir » mais de détourner le regard*, consulté sur le site : <http://www.michelcollon.info/J-accuse-nos-hommes-politiques-de.html>, le 6/12/2015.

Site Web de Sensoa, centre d'expertise flamand pour la santé sexuelle. Consulté sur le site <http://www.sensoa.be/feiten-en-cijfers/seksueel-grensoverschrijdend-gedrag-jongeren-feiten-en-cijfers>, le 6/12/2015

Stiegler, B.(2008), *Prendre soin. De la jeunesse et des générations*, Paris, Flammarion, Bibliothèque des savoirs.

Touraine, A. (1973), *Production de la société*, Paris, Le Seuil.

MOBILISATIONS SOCIALES

La sexualité humaine n'est jamais une donnée naturelle ou évidente. Partout, elle se constitue comme une construction complexe où le biologique, le psychologique, le social, le religieux, le politique s'entremêlent.

Le but de ce livret est de fournir au lecteur une mise en perspective large sur les enjeux de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Les différents niveaux de reconnaissances législatives des pratiques de l'Éducation à la Vie Affective et Sexuelle (EVRAS) dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au cours de la dernière décennie, appellent une série d'interrogations, de témoignages et de réflexions sur ces pratiques.



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles